

Procès verbal du 11/12/10 à 9h30

Sont présents : TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, GALY Alain, GUIMONT Yves, HARTIG Pierre, MASMEJEAN Marianne, VIDAL Max.

Absents : CONTE Philippe

Procuration : -

Madame MASMEJEAN Marianne est nommée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

▪ **Subvention Comité des Fêtes**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention du Comité des Fêtes de Gourbit ayant officiellement sollicité la commune et rempli les obligations légales en matière de présentation des documents comptables, financiers et administratifs. Après lecture des documents fournis, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer favorablement au versement de la dite subvention qui est indispensable au bon fonctionnement du Comité. A l'unanimité les membres du Conseil attribuent la somme de 2000€.

▪ **Transfert compétences communauté de communes**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire du Pays de Tarascon réuni le 28 octobre 2010 à Génat, s'est prononcé favorablement pour compléter les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon comme suit :

COMPÉTENCES OPTIONNELLES : Action de fleurissement des communes

COMPÉTENCES FACULTATIVES : - Politique Educative Locale :

- Coordination des dispositifs éducatifs locaux,
 - Gestion et Animation Relais d'Assistants Maternelles,
 - Contrats Educatifs Locaux
- Téléassistance

Modifications adoptées à l'unanimité.

▪ **Décisions modificatives**

- Budget Moulin : virement de la section de fonctionnement vers l'investissement afin de payer la facture de la balustrade changée à l'entrée du Moulin

- Budget commune : apport de crédits sous l'article 2158 afin de régler la facture d'achats de radiateurs pour un gîte communal

▪ **Révision tarifs concessions cimetière**

Monsieur Le Maire estime qu'il y a lieu de revoir les tarifs des concessions du cimetière. Il a demandé à Monsieur Michel DEDIEU, 2^{ème} adjoint, chargé de la gestion du cimetière, de procéder à une étude de tarifs Monsieur DEDIEU propose au conseil municipal un prix au m² de 25.00€ pour des concessions d'une durée de 30 ans. Il rappelle que les frais d'enregistrement restent fixés à 25.00€. Adopté à l'unanimité.

- **Barrière route forestière de la Garrigue**

Monsieur Le Maire fait le point avec les Conseillers Municipaux sur la circulation sur la route forestière.

Le constat est fait que le déplacement de la barrière a entraîné un usage intensif de la route par des personnes non autorisées. La barrière amont ne remplit pas son rôle dissuasif et est facilement ouverte sans scrupules. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander la pose d'une barrière avec signalisation claire et impérative financée sur le budget de l'indivis de la montagne et d'adresser la demande au Président CUMINETTI. Adopté à l'unanimité.

- **Questions diverses**

Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal le projet de convention relative à la prévention de la délinquance, à signer avec le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Foix. Il explique les objectifs de cette convention qui permettrait d'appliquer un rappel à l'ordre en direction de ses administrés, concernant des actes susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique et relevant des pouvoirs du Maire. Le Maire pouvant procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publique. Adopté à l'unanimité.

Fin du Conseil Municipal à 10h30.